

# Déplacements par habitant du périmètre des transports urbains (PTU)

INDICATEUR  
MAJEUR  
**1.1-M2-U**

Cet indicateur de performance se rattache à la sous fonction 1.1 Faciliter l'accès physique (implantation des lignes/territoires) et permet de mesurer la demande de transport, en volume, dans le périmètre de transports urbains.

<b>DÉFINITION DES TERMES</b>	<p><b>Déplacement</b> : action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de transports. Un déplacement peut être constitué d'un seul voyage ou de plusieurs voyages en correspondance.</p> <p><b>Voyage</b> : trajet effectué par un voyageur sur une ligne de transport, sans correspondance. Si un voyageur effectue un parcours comprenant une correspondance, deux voyages sont comptabilisés.</p> <p><b>Périmètre de transports urbains</b> : ensemble des territoires des communes regroupées dans la zone de compétence de l'autorité organisatrice des transports urbains.</p>
<b>DONNÉES À MOBILISER POUR LA CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR</b>	<p>Nombre total de déplacements réalisés sur l'ensemble des lignes du réseau, noté A</p> <p>Nombre d'habitant du PTU, selon le dernier recensement réalisé par l'INSEE (population totale avec doubles comptes), noté B</p>
<b>MODE DE CALCUL</b>	Déplacements par habitant : $A / B$
<b>PÉRIODE D'ACTUALISATION</b>	annuelle
<b>NIVEAU DE PRÉCISION</b>	dixième
<b>UNITÉ DE MESURE</b>	déplacements / habitant
<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET LIMITES DE L'INDICATEUR</b>	<p>Les exploitants et/ou les autorités organisatrices mesurent le plus souvent le nombre de voyages réalisés sur leur réseau. S'il n'est pas mesuré directement, le nombre de déplacements peut donc aussi être obtenu en divisant le nombre total de voyages réalisés sur l'ensemble des lignes du réseau de transport urbain, par le taux de correspondance.</p> <p>Le périmètre de transports urbains peut évoluer avec la composition de la structure intercommunale de l'autorité organisatrice. Le calcul par habitant permet donc de tenir compte des variations démographiques.</p> <p>Le nombre de déplacements par habitant doit être mis en relation avec l'indicateur complémentaire de densité de population du PTU qui permet de caractériser le territoire du réseau de transport.</p>